**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.**
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

# AVIS N°089 - 2025 / BRVM / DG

---

## NOURMONY HOLDING SA

---

## Emprunt obligataire
## " NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029 "
## PREMIERE COTATION

---

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'emprunt dénommé « **NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029** » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mercredi 14 mai 2025.**

Dans le cadre de sa stratégie de développement, la société NOURMONY HOLDING SA a procédé à une émission obligataire dénommée « **NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029** », réalisée en son nom propre pour le compte de quatre (04) de ses filiales : SAM Motors SA, 100% Béton SA, SOGECAR SA et CAM Equipement SA.

Cette levée de fonds, en complément aux financements bancaires traditionnels, vise à mutualiser les coûts d'intervention sur le Marché Financier Régional pour l'ensemble des filiales concernées. Aussi, elle permet de financer les différents programmes d'investissement identifiés pour chacune des filiales de la holding dans le cadre du développement de ses activités en Côte d'Ivoire et dans la sous-région de l'UEMOA.

Enfin, cette levée de fonds, pour le développement de leurs activités, permettra aux filiales concernées de se positionner en acteurs incontournables dans leurs secteurs d'activités pour saisir les opportunités créées par la croissance économique de la Côte d'Ivoire

La diffusion des titres « **NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029** » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 03 au 17 février 2025.

A l'issue de cette opération, 2 000 000 d'obligations « NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029 » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UMOA, pour un montant total de 20 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **26 février 2025.**

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour l'emprunt « NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029 » est : **"NRMC.O1"**.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) IMPAXIS SECURITIES est responsable de l'introduction en bourse l'emprunt obligataire « NOURMONY 7,25 % 2024 - 2029 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) IMPAXIS SECURITIES, BP 45545 Dakar-Fann, Sénégal, Tél : (221) 33 869 31 40, Fax : (221) 33 864 53 41, www.impaxis-securities.com.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 29 avril 2025

**Pour le Directeur Général de la BRVM,**
**Le Directeur du Département des Finances, de l'Administration et des Ressources Humaines,**
**Chargé de l'Intérim**

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL

**Maxime DESSOU**